



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITE DE RACINE

AVIS PUBLIC DE LA SÉANCE DE CONSULTATION

Est donné aux personnes et organismes intéressés par le règlement numéro 406-03-2026 concernant la citation de l'Église St-Théophile de Racine à titre de bien patrimonial.

Que lors de la séance ordinaire tenue le 2 mars 2026, le conseil de la municipalité a donné un avis de motion concernant le projet de règlement suivant :

- « **Règlement numéro 406-03-2026 concernant la citation de l'Église St-Théophile de Racine à titre de bien patrimonial.** »

L'objet de ce règlement vise à citer l'Église St-Théophile de Racine, sise au 344 rue de l'Église à Racine, lot 2 871 541 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Shefford, à titre d'immeuble patrimonial.

QUE, conformément à la *Loi sur le patrimoine culturel*, le Comité consultatif d'urbanisme, agissant à titre de Conseil local du patrimoine, tiendra une séance publique de consultation sur ce projet de règlement le 25 mars 2026, à 19h, au Centre communautaire de Racine, situé au 136 route 222 à Racine.

QUE, au cours de cette séance, le projet de règlement sera expliqué et les membres du Comité consultatif d'urbanisme, agissant à titre de Conseil local du patrimoine, entendront les personnes et organismes intéressés qui désirent faire des représentations sur le projet de règlement.

Que le projet de règlement peut être consulté par toute personne intéressée aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 145, route 222 à Racine ou sur le site Web de la Municipalité au www.racine.ca.

DONNÉ à Racine, ce 23 février 2026.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Lyne Gaudreau, directrice générale et greffière-trésorière, de la Municipalité de Racine, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis public en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil de midi à dix-sept heures le 23 février 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce vingt-troisième jour du mois de février deux mille vingt-six (2026).

Lyne Gaudreau

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Avis public